



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, vendredi 13 novembre 2020

### 800 postes de greffiers à pourvoir !

Inscrivez-vous au concours sur [lajusticerecrite.fr](http://lajusticerecrite.fr) jusqu'au 11 janvier 2021

DEVENEZ GREFFIER, SOYEZ AU CŒUR DE LA JUSTICE !

**Vous souhaitez exercer un métier qui conjugue connaissances juridiques, maîtrise des procédures et dimension humaine ? Devenez greffier, vous serez un maillon essentiel du fonctionnement de la Justice.**



### Profils et qualités recherchés

Le ministère de la Justice lance, **du 13 novembre 2020 au 11 janvier 2021**, une campagne d'inscription au concours de greffier sur [lajusticerecrite.fr](http://lajusticerecrite.fr) à destination des **candidats bac+ 2** ou des **fonctionnaires** dotés de 4 ans d'expérience. Rigueur, sens du contact, polyvalence sont les qualités requises pour exercer le métier de greffier.

### Un métier essentiel, des fonctions d'une infinie variété

Les greffiers exercent leur fonction au sein des juridictions : tribunaux judiciaires ou de proximité, conseils de prud'hommes, cours d'appel ou Cour de cassation. Ils sont **présents à toutes les étapes de la procédure pénale ou civile dont ils sont les garants** dans des domaines très divers : affaires familiales, matière correctionnelle et criminelle, contentieux techniques (terrorisme, criminalité organisée, délinquance financière), etc. **Collaborateurs indispensables des magistrats, ils accompagnent également les justiciables dans leur démarche.**

### Une formation rémunérée

Les candidats reçus au concours suivront **une formation de 18 mois. Rémunérée, elle est composée d'un volet théorique dispensé par l'École nationale des greffes de Dijon et de stages pratiques effectués en juridiction.** Elle a pour objectif de préparer les futurs greffiers aux différents aspects de la fonction dans des conditions optimales.

### Des carrières évolutives

Outre la formation tout au long de la vie, **une formation continue obligatoire** (de 10 jours minimum par an pendant les cinq années suivant leur titularisation) permet aux greffiers d'approfondir leurs connaissances et d'élargir leur champ d'action. **Leur carrière évolue dans les fonctions comme dans les responsabilités.**

**Vous inscrire et plus d'informations sur [LaJusticeRecrute.fr](http://LaJusticeRecrute.fr)**

**[Voir le film « Soyez au cœur de la Justice, devenez greffier »](#)**